

Vente a un enfant d'un bien

Par nana, le 02/03/2010 à 20:55

Bonjour,

ma mère a acheter après le deces de son mari un appartement il est a son non, les documents faits chez le notaire elle a 87 ans et aimerais le vendre a une de ces filles peut-elle le faire et a quel prix, les autres enfants peuvent-ils faire opposition quelles sont les demarches merci de votre aide